



# Questions pour la consultation publique sur la vision partagée

Les questions sur la vision partagée s'appliquent au niveau du cadre général des relations UE-Afrique, ainsi que sur chaque thème. Par conséquent, vous pouvez répondre à ces questions ou bien au niveau général, ou par thème spécifique qui vous concerne (par exemple migration, paix et sécurité, etc.).

## **1 Quelle est l'analyse globale du dialogue et du partenariat Europe-Afrique actuels ?**

L'établissement d'un diagnostic d'ensemble des points forts et des faiblesses des cadres politiques en place, des mécaniques de dialogue, et des approches de partenariat est une démarche nécessaire dans l'élaboration d'une vision partagée. Les questions sous-jacentes devraient se concentrer sur les aspects essentiels de la relation UE-Afrique : (i) Quels sont les principaux acquis et points de tension dans la relation UE-Afrique ? ; (ii) Quelles sont les lacunes ou défaillances dans les cadres politiques en place ? ; (iii) En ce qui concerne la mise en oeuvre, le partenariat UE-Afrique fut-il satisfaisant et quelles sont les raisons de ses réussites ou débâcles ?

## **2 Quels sont les principaux changements à appliquer dans le nouveau partenariat UE-Afrique ?**

Quelles sont les modifications structurelles nécessaires à long terme pour relever les défis posés par la relation UE-Afrique ? Comment appliquer des modifications dans la relation UE-Afrique afin de prendre en compte le nouveau contexte des relations UE-Afrique (établissement des institutions panafricaines, émergence de nouveaux partenaires pour l'Afrique, élargissement de l'UE, naissance de nouveaux thèmes tels que la sécurité) ?

## **3 Comment renforcer la cohérence géographique du partenariat ou comment traiter l'Afrique comme une unité ?**

Les relations de l'UE avec l'Afrique se divisent en trois approches différentes, ainsi reflétant l'histoire et la diversité des questions stratégiques et géopolitiques (Accord de partenariat de Cotonou, Politique européenne de voisinage, Accord de coopération commerciale et de développement avec l'Afrique du Sud). Cette



division augmente la complexité de la relation Europe-Afrique et pose la question de la coordination parmi les différents acteurs impliqués. Cette relation fragmentée entre l'UE et l'Afrique pourrait saper la recherche africaine d'une intégration continentale et obstruer une coopération efficace entre les deux Unions. Par conséquent, les questions principales qui se posent sont : Comment l'Europe et l'Afrique peuvent s'engager dans une relation continent – continent qui respecte les dynamiques internes ? La future « stratégie conjointe » devrait-elle ouvrir la voie à une révision approfondie de cette relation fragmentée ?

#### **4 Quelle serait la position des acteurs non-étatiques dans la nouvelle stratégie ?**

Dans quelle mesure la future stratégie conjointe devrait-elle renforcer la « dimension acteurs » par l'adoption d'une approche vraiment inclusive, impliquant un éventail d'acteurs institutionnels (États membres, Communautés économiques régionales) tout le long du processus (depuis l'élaboration de la nouvelle stratégie à sa mise en œuvre et son suivi) ? Quelles propositions concrètes devraient se faire pour un meilleur engagement des acteurs non-étatiques dans la nouvelle stratégie sur tous les niveaux (du dialogue stratégique au niveau local) ?

#### **5 Comment améliorer le suivi de la Stratégie conjointe ?**

Comment le suivi peut être encore plus inclusif dans un partenariat multi-acteurs ? Comment mener les évaluations ou révisions à l'avenir afin de mieux prendre en compte les défis de la mise en œuvre de la Stratégie conjointe ? Cette dimension a été relativement faible dans l'approche actuelle du partenariat, et elle mérite d'être renforcée si la nouvelle Stratégie conjointe souhaite devenir un instrument efficace pour exercer un impact sur le développement durable.

#### **6 Comment améliorer le dialogue en vue d'une fourniture d'aide plus efficace ?**

Le dialogue actuel entre l'UE et l'Afrique est également fragmenté, reflétant la pluralité des accords de coopération et des arrangements de dialogue connexes. Comment pourrait-on réviser les modalités de dialogue afin de garantir l'appropriation du processus par la diversité d'acteurs institutionnels et autres parties prenantes ?

EUROPEAN CENTRE FOR DEVELOPMENT POLICY MANAGEMENT (ECDPM)

Onze Lieve Vrouweplein 21  
NL-6211 HE Maastricht  
The Netherlands  
Tel +31 (0)43 350 29 00,  
Fax +31 (0)43 350 29 02

Rue Archimède 5,  
B-1000 Brussels  
Belgium  
Tel +32 (0)2 237 43 10,  
Fax +32 (0)2 237 43 19

**More information:** [info@ecdpm.org](mailto:info@ecdpm.org) [www.ecdpm.org](http://www.ecdpm.org)